



EMAS – PAS 52



Saint-Dizier



CDI – temps plein – CCN 66



A pourvoir le 24 août 2026

### MISSION

La création des Pôles d'Appui à la Scolarité est une mesure issue des engagements de la Conférence Nationale du Handicap (CNH) du 26 avril 2023 et réaffirmée par le Comité Interministériel du Handicap (CIH) du 6 mars 2025. Le pôle d'appui à la scolarité constitue une réponse de premier niveau, conjointe et décloisonnée entre le médico-social et l'école auprès des élèves, sans nécessairement de reconnaissance du handicap. Il s'agit d'une organisation territoriale comprenant des écoles et des établissements proposant un nouveau service rendu aux parents et responsables légaux d'enfants présentant des besoins éducatifs particuliers. Il complète une organisation d'appui des professeurs, au sein-même des classes ou dans des lieux dédiés implantés dans les écoles et établissements.

### Missions principales

- Accueil et Écoute des Familles :
- Soutien aux Professionnels de l'Éducation Nationale :
- Observation et Évaluation :
- Proposition d'Aménagements et d'Outils :
- Soutien éducatif par un personnel médico-social ;
- Orientation des familles et des professionnels ;
- Sensibilisation et formation ;

Vous collaborez avec les enseignants pour mettre en place des stratégies d'inclusion efficaces.

### PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES) ou équivalent.
- Expérience significative dans l'accompagnement d'enfants en situation de handicap.
- Connaissance approfondie des dispositifs d'inclusion scolaire et des outils pédagogiques adaptés.
- Connaissance fine des TND
- Connaissance sur les troubles du comportement et de l'attachement.
- Capacité à travailler en équipe et à coordonner les actions avec différents acteurs.
- Sens de l'écoute, empathie et capacité à établir des relations de confiance avec les familles et les professionnels.
- Compétences en observation, évaluation et rédaction de comptes rendus.
- Maîtrise des techniques de communication et de sensibilisation.
- Connaissance fine du maillage associatif et des dispositifs d'accompagnement des enfants a besoin particulier.

### Contact :

Les candidatures sont à transmettre (CV + lettre de motivation) à l'attention de

Mme MEYER Pascale

A l'adresse suivante: 2 Rue Anne Marie Legros 52140 MONTIGNY LE ROI

Ou par mail au : [contact.ditep-hviet@alefpa.fr](mailto:contact.ditep-hviet@alefpa.fr)

Date limite de réception des candidatures : 29 mai 2026

